

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné qu'à sa séance ordinaire du 12 février 2018, à 19 h, en la salle du conseil, 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande de dérogation mineure au Règlement numéro 2710 sur le zonage pour l'immeuble situé au 123, rue Norman, sur les lots portant les numéros 1 705 747 et 1 706 690 du cadastre du Québec.

Cette dérogation a pour effet :

- De permettre l'agrandissement d'un bâtiment sur la ligne de rue, et ce, bien que le Règlement prévoise une marge avant de 4,6 mètres.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de la séance.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 25 janvier 2018.

Mathieu Legault
Secrétaire d'arrondissement
Arrondissement de Lachine

REQUEST FOR MINOR EXEMPTION

NOTICE is hereby given that at the regular sitting of February 12, 2018, at 7 p.m., in the council chamber, 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, the borough council will render a decision on a request for a minor exemption to By-law number 2710 on zoning, regarding the immovable located at 123, rue Norman, on lots numbers 1 705 747 and 1 706 690 of cadastre du Québec.

This exemption would:

- Allow the expansion of a building along the street line, despite the fact that the By-law stipulates a front setback of 4.6 metres.

Any interested person may be heard by borough council during the sitting with regard to this request.

Given in Montréal, arrondissement de Lachine, this January 25, 2018.